

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du mardi 02 juillet 2019

Date de la convocation :
24/06/2019

*L'an deux mille dix-neuf et le deux juillet l'assemblée régulièrement
convoquée,*

Membres en exercice :
15

s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.

Présents :
9

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian
BOURRELLY, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie
GIOVANNONI, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :
12

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

Excusés :

Représentés :

Monsieur Paul LOMBARD par Monsieur Joanny BOUNOUS
Monsieur Cyrille PRACHE par Madame Marie-Claude CLAEYS
Monsieur Daniel DELORY par Madame Michèle MOUTTE

Absents :

Louis BREMOND, Sandra CAMPIONE, Cathie MAZZOLINI

DE 2019 040

Objet: Garderie du soir - Tarifs

Compte tenu de la création du nouveau service d'accueil périscolaire, notamment pour la garderie du soir pour les enfants de 3, 4 et 5 ans ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2331-1 et suivants sur les recettes de la section fonctionnement ;

Considérant la nécessité de définir des tarifs spécifiques,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

— **FIXE** les tarifs suivants pour le service périscolaire "garderie du soir" :

- **forfait de 2.10€/soir.**
- **forfait de 3.00€/soir en cas de dépassement horaire**

— **PRÉCISE** qu'aucune gratuité ne sera accordée.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

